

Avis du Comité des Parties Prenantes

Consultation écrite du 16 avril 2025

Avis du Comité des parties prenantes de la société TYVAL

Objet de la consultation :

Approbation du programme d'autocontrôle de la filière (annexé ci-après) et transmission de l'avis du Comité à l'autorité administrative compétente pour validation, conformément à l'article R. 541-127 du Code de l'environnement.

Modalités de la consultation :

La consultation écrite a été lancée le 16 avril 2025 auprès des membres du Comité des Parties Prenantes de la société TYVAL par envoi électronique. Les membres disposaient d'un délai de huit (8) jours pour faire connaître leur avis, soit jusqu'au 24 avril 2025.

Avis du Comité :

- Nombre de membres consultés : 9
- Nombre de réponses reçues : 8
- Détail des avis :
 - Avis favorables : 8
 - Avis défavorables : 0
 - Abstentions (absence de réponse dans le délai imparti) : 0

Observations et questions reçues :

Lors de cette consultation, une question a été transmise par un membre du Comité :

« Pouvons-nous avoir plus de détail sur le contenu des contrôles de nos entreprises (procédures relatives à la gestion des déchets) ? »

Réponse :

La Société s'est engagée à revenir vers le membre concerné avec des précisions complémentaires sur le contenu détaillé des contrôles réalisés dans le cadre du programme d'autocontrôle.

Avis du Comité des Parties Prenantes

Synthèse :

A l'issue de la consultation écrite, le Comité des parties prenante de la société TYVAL :

1. Approuve le programme d'autocontrôle de la filière tel qu'il a été présenté.
2. Décide de transmettre cet avis à l'autorité administrative compétente pour validation, conformément à l'article R. 541-127 du Code de l'environnement.

Fait à VILLENEUVE D'ASCQ

Le 30 avril 2025 | 10:54 AM CEST

Monsieur Laurent Houvenaghel

Directeur Général

TYVAL

Signé par :

A handwritten signature in black ink that reads "Laurent Houvenaghel".

532DAE9EB968454...

Avis du Comité des Parties Prenantes

Annexe

PROGRAMME D'AUTO-CONTRÔLE de la Filière Pneumatique				Version 31.03.2025
Référentiel Programme d'auto-contrôle			Objets et Contenus des contrôles	
OBJECTIFS	ID OBJECTIF	ORIGINE OBJECTIF	OBJET DU CONTROLE	CONTENU DU CONTROLE
Elaboration des modulations	1.1	cahier des charges 2.1	Mise en oeuvre de l'éco-modulation des éco-contributions	Vérifier la mise en place d'un systèmes d'éco-contributions éco-modulées
Etude relative à la durée de vie	1.2	cahier des charges 2.2	Réalisation d'une étude relative à la durabilité	Suivi de l'avancement de l'étude et des résultats obtenus
Etude matériaux biosourcés	1.3	cahier des charges 2.3	Réalisation d'une étude portant sur l'utilisation de matériaux biosourcés	Suivi de l'avancement de l'étude et des résultats obtenus
Objectifs de collecte	1.4	cahier des charges 3.1.1	Production du taux de collecte	Méthode de calcul et actions correctives inhérentes au taux de collecte
Objectifs de recyclage	1.5	cahier des charges 3.1.2	Production du taux de recyclage	Méthode de calcul et actions correctives inhérentes au taux de recyclage
Objectifs de recyclage boucle fermée	1.6	cahier des charges 3.1.3	Production du taux de recyclage en boucle fermée	Méthode de calcul et moyens mis en oeuvre
Collecte pneus pleins	1.7	cahier des charges 3.2	Mise en place de la collecte de pneus pleins	Suivi de la collecte des pneus pleins, de la production d'une étude et de la proposition d'objectifs pour cette catégorie de pneumatique.
Collecte pneus jantés	1.8	cahier des charges 3.3	Suivi de la collecte et du traitement des pneus jantés	Vérification du pilotage de la collecte de pneus jantés
Contribution coût collectivités	1.9	cahier des charges 3.4	Collecte avec les collectivités	Vérification de l'établissement d'un contrat, de la mise à disposition de contenants et des tonnages collectés.
Prise en charge catastrophe naturelle	1.10	cahier des charges 3.5	Prise en charge des des déchets issus de catastrophes naturelles	Vérifier le suivi des coûts de prise en charge des déchets issus de catastrophes naturelles
Prise en charge pneus abandonnés	1.11	cahier des charges 3.6	Prise en charge pneus abandonnés	Vérifier le suivi de prise en charge des pneus abandonnés
Prise en charge opérateurs réutilisation	1.12	cahier des charges 3.7	Lien contractuel avec les opérateurs de la réutilisation	Vérifier l'existence d'un contrat type entre les opérateurs de la réutilisation et Allapur
Prise en charge pneus ensilage	1.13	cahier des charges 3.8	Prise en charge des pneus d'ensilage	Vérification d'un contrat type et du suivi des quantités prises en charge pour les pneus d'ensilage
Plan action réutilisation	1.14	cahier des charges 4.1	Mise en place d'un plan pour la réutilisation	Vérification de l'élaboration d'un plan pour la réutilisation des pneumatiques usagés.
Objectifs de réutilisation globale	1.15	cahier des charges 4.2.1	Production du taux de réutilisation globale	Méthode de calcul et moyens mis en oeuvre
Objectifs rechapage VL	1.16	cahier des charges 4.2.2	Production du taux de rechapage VL	Méthode de calcul et actions correctives inhérentes au taux de rechapage VL
Objectifs rechapage PL	1.17	cahier des charges 4.2.3	Production du taux de rechapage PL	Méthode de calcul et actions correctives inhérentes au taux de rechapage PL
Information et sensibilisation	1.18	cahier des charges 6	Actions de sensibilisation et communication inter-filière	Vérification des dépenses liées à la sensibilisation et à la communication inter-filière
Etude sous-produit recyclage chimique	1.19	cahier des charges 7.1	Réalisation d'une étude relative à la valorisation de sous-produits issus du recyclage chimique	Suivi de l'avancement de l'étude
Soutien R&D	1.20	cahier des charges 7.2	Soutien de la recherche et développement	Vérification des dépenses liées à la recherche et au développement
Plan Outre-mer	1.21	cahier des charges 8	Mise en place d'un plan Outre-mer	Vérification de la mise en place d'un plan pour les DROM COM, de la réalisation d'une étude et d'un bilan de prévention.

PROGRAMME D'AUTO-CONTRÔLE de la Filière Pneumatique				Version 31.03.2025
Référentiel Programme d'auto-contrôle			Objets et Contenus des contrôles	
OBJECTIFS	ID OBJECTIF	ORIGINE OBJECTIF	OBJET DU CONTROLE	CONTENU DU CONTROLE
Comptabilité analytique	2.1	R541-128	Existence d'une comptabilité analytique	Vérification de l'existence d'une comptabilité analytique, du principe de non lucrativité et des placements financiers
Modalité changement d'éco-organisme	2.2	R541-128	Modalités en cas de changement d'éco-organisme et donc de transfert des contributions non utilisées	Vérifier que des modalités ont été prévues dans le contrat d'adhésion, en cas de changement d'éco-organisme, pour le transfert aux producteurs des contributions qui n'ont pas été utilisées
Dispositif financier en cas de défaillance	2.3	R541-128	Mise en place d'un dispositif financier en cas de défaillance	Vérification de la mise en place d'un dispositif financier, de sa sélection, de son montant et de son suivi.
Niveau de couverture des coûts de gestion	3	R541-128	Pilotage des coûts de gestion	Vérification du niveau de trésorerie, de la gestion des dépenses et des revenus.
Conformité contributions & modulations	4	R541-128	Contrôle des quantités annuelles déclarées mises sur le marché	Vérifier la réalisation annuelle d'un contrôle des quantités de produits mis sur le marché déclarées par les producteurs adhérents.
Qualité des données	5	R541-128 et L541-9, etc.	Qualité et certification des données	Vérifications des organes de contrôle, des critères de performance environnementale, de la mise en oeuvre de procédures...etc
Procédures de passation de marché	6	R541-128 et L541-10-6	Gestion des appels d'offres	Critères, pondération et mise en concurrence des appels d'offres
Procédures relatives à la gestion des déchets	7	R541-128 et R541-109	Liste de procédures relatives à la gestion des déchets	Vérifications de mise à disposition de contenants, de la transmission d'informations, des quantités de produits mis sur le marché...etc